

# NOTRE AAPPMA 2022 EN PHOTOS :

Les ateliers Pêche nature (APN) Juin 2022 :



Préparation des frayères à la Maison de la pêche avant La pose au niveau du barrage du Gouet :



Les bénévoles des équipes de chantiers rivières 2022



Les gardes de notre AAPPMA



L'équipe de Saint-Julien chantier du Bas-Gouet



L'équipe de Saint-Brieuc sur le ruisseau du Merlet



L'équipe de Quintin



L'équipe de Plaintel



Repas de fin de saison des chantiers



## Le mot du Conseil d'Administration

Cher(e)s Adhérent(e)s, Ami(e)s pêcheur(s), pêcheuse(s),

La saison de la pêche 2022, marquée par la sécheresse et les faibles niveaux d'eau dans nos rivières, n'aura pas été une année comme les autres. Cet épisode difficile a impacté plusieurs de nos activités, qui ont été annulées ou reportées (pratique de la pêche en rivière fermée à partir du 10 Août 2022, travaux sur les cours d'eau...).

Dans le courant de l'année, notre AAPPMA a participé à diverses animations tel que le week-end des transitions à Binic-Etables les 14 et 15 Mai, où elle a pu informer les visiteurs sur les rivières de son territoire et sur la préservation des poissons. Aussi à Ploufragan Estivales, en partenariat avec la mairie, en Juillet et en Août. Cette expérience a été enrichissante car nous avons rencontré des personnes qui ne connaissaient pas notre association. Elles ont découvert le milieu aquatique et nos actions pour le protéger. Nous avons été également présents au forum des associations à Ploufragan le Samedi 3 Septembre. Nous avons rencontré des pêcheurs et échangé avec eux, ainsi qu'avec des personnes extérieures intéressées par nos activités.

Nous avons repris les chantiers de rivière avec deux mois de retard sur le calendrier en raison de l'arrêt « sécheresse » de la préfecture. Les travaux n'ont démarré que le Samedi 3 Novembre pour se terminer le Samedi 3 Décembre. Au cours de ces semaines, nous avons constaté un élan particulier chez nos bénévoles qui ont voulu à tout prix reprendre le travail pour sauvegarder les milieux aquatiques. Un grand merci à tous pour leur mobilisation.

Cette année, deux nouveaux groupes de travail, composés de membres du CA et de membres associés, ont été créés à l'AAPPMA. Un travail sur la communication, l'animation et l'organisation de permanences à thèmes à la Maison de la pêche tous les 1ers Samedi du mois dans le but de rencontrer et d'échanger avec tous les adhérents. Cette opération sera renouvelée en 2023. Également, sur un projet de signalétique autour et sur la Maison de la pêche comprenant un panneau à l'entrée du site du Pré Aly, un autre sur la façade, ainsi que le marquage des véhicules. Ils sont en cours de préparation et seront mis en place en 2023. Les attentes et les idées en matière d'animation (rencontres entre clubs de pêche, concours, etc.) sont les bienvenues.

Un autre groupe basé sur la gestion halieutique et piscicole travaille sur l'élaboration de 2 plans de gestion. Ces documents pourront servir de référence pour les actions futures à mener. De même, à la réalisation d'un état des lieux du patrimoine piscicole de notre territoire, à partir des connaissances, de l'important dossier d'archives et des informations apportées par nos partenaires institutionnels. Ce groupe composé de 7 membres, dispose encore de quelques places, principalement pour le bassin versant de l'Urne et du Haut-Gouët. Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester auprès des membres du Conseil d'Administration.

L'ensemble du Conseil d'Administration de l'AAPPMA reste à votre écoute et vous souhaite une bonne saison de pêche 2023.



## Dates à retenir pour 2023

- . Assemblée Générale : Vendredi 24 Février à 18h30 salle du Belvédère (3<sup>ème</sup> étage) Esplanade F. Mitterrand à Yffiniac
- . Ouverture 1ère catégorie : samedi 11 mars 2023 à 8h  
(2<sup>ème</sup> samedi de mars pour l'ouverture, 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre pour la fermeture)
- . Ouverture 2ème catégorie : Samedi 29 avril 2023
- . Début campagne d'entretien des rivières : début septembre
- . Préouverture : samedi 4 mars 2023 à 8h30 étang de Plédran
- . Inauguration de la maison de la pêche du Pré Aly : juin 2023

## Les brèves de l'AAPPMA

### Aménagement et entretien sur les rivières :

Cette année, nous avons l'ambition d'entretenir 10 kms de cours d'eau. Mais dans le cadre de l'arrêté sécheresse de cet été, nous n'avons pas pu commencer les chantiers début Septembre. Le 3 Novembre, enfin, les 4 équipes de chantiers ont tout de même pu œuvrer pour le bon état de nos rivières, en nettoyant la moitié du linéaire prévu au programme en seulement 5 opérations. Une performance ! Merci pour leur présence et leur motivation.

### Atelier Pêche Nature :

L'Atelier Pêche Nature réouvre en avril 2023 jusqu'à fin novembre 2023. Il est ouvert aux jeunes entre 8 à 12 ans. Les séances se déroulent le mercredi après-midi de 14 H à 17 H, le nombre de participant est entre 8 à 10 personnes. Le but de l'Atelier Pêche Nature est de permettre au jeune pêcheur débutant d'apprendre plusieurs techniques de pêche et de pratiquer la pêche de façon autonome et responsable vis-à-vis de la nature et de l'environnement qui l'entoure, des autres pêcheurs et de lui-même. La découverte des poissons et des insectes qui peuplent le milieu aquatique fait également parti de l'apprentissage. **Tarif Annuel pour 12 séances : 120€ carte de pêche découverte incluse. Tarif Semestriel 6 séances : 60€ carte de pêche découverte incluse. Soit 10€ la séance de pêche de 3h. Si vous avez déjà cette carte de pêche, elle vous sera déduite (7€).**

**Le Club mouche de l'AAPPMA :** Consultez sur notre site web la page Club Mouche.

Le club mouche du Pré Aly a pour but d'initier et de promouvoir la pêche à la mouche sur l'ensemble du territoire. Vous cherchez à apprendre les techniques ou à vous perfectionner en pêche à la mouche. Le club fort de ses 20 ans d'existence vous propose des réunions d'initiation au montage de mouches en salle à la Maison de la Pêche du Pré-Aly de 20h00 à 22h00 tous les 1ers et 3èmes vendredis du mois de septembre à mars. Notre club organise aussi des sorties et initiations pêche en rivière ou en réservoir d'Avril à juin. L'AAPPMA vous rappelle ses 2 parcours mouche no-kill sur le Gouët. Le premier est situé sur la partie amont du barrage de St Barthélémy au niveau de la commune du Foeil, au lieu-dit le manoir de la Bruyère. Le deuxième se situe en aval immédiat de la retenue du Gouët au pied du barrage de Saint- Barthélémy au lieu-dit Pré Aly sur la commune de Ploufragan. Remontez-nous toutes informations qui permettraient d'améliorer ces parcours mais aussi la protection du milieu aquatique.

### Présence au bord de l'eau :

Bonjour à tous, en 2022 ce sont plus de deux cents pêcheurs qui ont été contrôlés sur l'ensemble du territoire de notre AAPPMA. Une sortie en bateau a été réalisée sur la retenue St Barthélémy avec le garde Fédéral. 1 PV a été dressé pour mode de pêche prohibé sur parcours spécifique, pratique du wading avant le 1 er mai. Cette saison aura vu le départ de Mr Yann Philippot ainsi que Mr François Raoult. L'Aappma remercie Yann et François pour leurs années d'engagement bénévole et le travail effectué au sein de l'association. Deux nouveaux gardes rejoignent l'équipe de Garderie, Mr Alexandre Morvan et Mr Mikael Guimard. Un troisième devrait nous rejoindre avant l'ouverture. Merci à eux pour leur engagement. **Pour rappel :** La non-présentation d'une carte de pêche par son titulaire, lors d'un contrôle, expose à une amende forfaitaire de 38€.

### Pollutions :

L'AAPPMA est particulièrement vigilante sur ce sujet. Vous trouverez en fin de ce document tous les contacts à informer dès que vous constatez une pollution. Il est important que la qualité de l'eau soit préservée, d'une part parce que le milieu aquatique poissons et insectes est chaque fois très impacté et qu'une perte en biodiversité n'est pas tolérable. Le milieu aquatique est aussi celui qui nous fournit l'eau potable sans laquelle aucune vie n'est possible, il est de notre devoir à tous de préserver cette eau si précieuse. En 2022 c'est encore trop de pollutions qui ont été recensées.

### Groupe de travail sur l'animation et la communication de l'AAPPMA de Saint-Brieuc Quintin

Ce groupe de travail a été créé en début de mandat dans le but de s'occuper de l'animation et de la communication générale de l'AAPPMA. Actuellement les membres de ce groupe travaillent sur un projet de signalétique de l'AAPPMA. Le projet de signalétique comporte plusieurs panneaux qui seront installés aux alentours de la Maison de la pêche du Pré-Aly.

Dans un deuxième temps le groupe travaillera sur l'élaboration d'autres panneaux qui présenteront plus en détail les activités de l'AAPPMA comme : Qui sommes-nous ? Que faisons-nous (les chantiers rivières, les Ateliers Pêche Nature (APN) etc.... Le groupe de travail attend vos attentes et vos idées pour pouvoir organiser des animations et des manifestations (rencontre entre clubs, concours de pêche...). Si vous souhaitez vous investir dans un projet qui vous intéresse le groupe de travail est à votre écoute.

### La maison de la pêche du Pré Aly :

Très bien située au bord du Gouët en aval du Barrage de Saint-Barthélemy et du parcours mouche, dans un cadre bucolique, la Maison de la Pêche est enfin aménagée. Le Conseil d'administration se félicite d'avoir trouvé ce lieu qui est au centre de notre territoire. Nous avons pour projet d'organiser en Juin 2023 son inauguration. Nous inviterons tous nos adhérents, les bénévoles de nos équipes de chantiers rivières, la Fédération de Pêche, les élus et l'Agglomération de Saint-Brieuc qui nous loue ce site. Nous inaugurerons dans le même temps le parcours mouche dont nous sommes en train de revoir la totalité des accès et la signalétique avec la Fédération de Pêche 22.

Empoisonnement étang Plédran 2023		
SEMAINE	OBJET	QUANTITES
17/02/23	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
03/03/23	AAPPMA	60 kg de TAC
17/03/23	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
31/03/23	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
14/04/23	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
28/04/23	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
05/05/23	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
26/05/23	AAPPMA	40 kg de TAC

LA PECHE EST STRICTEMENT INTERDITE LES VENDREDIS NON FERIÉS, JOUR DE LACHERS.  
Conservation maximum de 5 poissons par pêcheur et par jour. Appâts naturels uniquement

Empoisonnement hivernal 2022		
Site :	Variétés poissons :	Poids (KG) :
Etang de Plédran bas	Gardons 2/3 étés	70
	Tanches	30
	Perches 2/3 étés	10
Etang du Pas	Perches 2/3 étés	50
Etang des villes Tanets	Brochets 1 été	30
	Perches 2/3 étés	50
Barrage du Gouët	Brochets 2 étés	60
	Sandres	30

### Informations utiles

Nous vous rappelons les numéros et adresse email à contacter si vous constatez une pollution ou d'autres événements pouvant porter atteinte au bon état de nos cours d'eau et étangs (Joignez une ou des photos chaque fois que possible, donnez un maximum de précisions) Dans tous les cas, n'oubliez pas d'informer l'AAPPMA en copie.

**Garde Fédéral : 06 70 35 27 60** **Garde AAPPMA Mr LE COQ Geoffrey : 07.49.36.11.03**

**OFB :** Pollutions et atteintes au milieu appeler le **02.96.33.01.71** (7/7 jrs de 9h à 17h30)

AAPPMA de Saint-Brieuc, Quintin, Binic  
Rue du Pré Aly  
22440 Ploufragan

Tél : 07 49 36 11 03  
E-mail : aappma.saintbrieuc@gmail.com  
Site Internet : <https://aappmastbrieuc.fr>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100068077597986>

